

1202

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE

DE FRANCE

---

TROISIÈME SÉRIE — TOME DEUXIÈME

---

1873 à 1874

---

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

Rue des Grands-Augustins, 7

1874

M. **Gaudry** offre à la Société le résumé de la première partie du Cours de Paléontologie fait au Muséum, intitulé : *Les êtres des temps primaires*. Dans ce travail, M. Gaudry a exposé les faits qui se rattachent à la théorie de l'évolution, qu'ils soient favorables ou défavorables à cette théorie ; la question de l'archétype qui a fait tant de bruit ne s'accorde pas avec les faits nouveaux, notamment en ce qui concerne les reptiles.

M. **Hébert** commence une communication sur les terrains des environs d'Uchaux.

M. **Munier-Chalmas** présente quelques observations sur la présence dans les environs d'Uchaux du genre *Parkeria*.

Le Secrétaire donne lecture des notes suivantes :

**Description des Crustacés du terrain néocomien du  
Jura Neuchâtelois et Vaudois,  
par M. Maurice de Tribolet.**

Pl. XII.

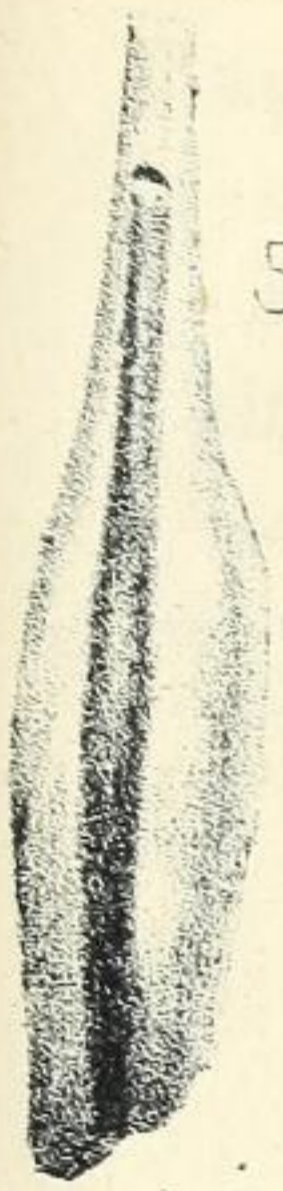
Dans son *Catalogue des fossiles du Néocomien de Neuchâtel* (1), feu mon frère, M. Georges de Tribolet, mentionne, sans les décrire, trois espèces nouvelles et inédites de Crustacés de nos environs. Depuis lors, ces quelques échantillons, quoique d'une très-grande importance pour notre faune typique locale, avaient été complètement perdus de vue. C'est ainsi que dans la seconde édition de ce Catalogue (2), que j'ai eu l'occasion de publier l'année passée, je ne mentionnais aucun Crustacé ; j'ignorais même complètement les trois espèces que mon frère avait citées en 1856.

Ce n'est que par hasard que je suis parvenu, grâce à l'obligeance et à la bonté de M. Louis Coulon, à découvrir récemment dans un des réduits de notre Musée, les quelques restes que mon frère doit avoir eus sous les yeux lorsqu'il travaillait à son Catalogue, il y a à peu près vingt ans.

Dans le travail que je me permets de présenter à la Société, je n'avais primitivement compté décrire que les trois espèces de Crustacés décapodes macroures que je viens de mentionner. Les matériaux qui m'ont été offerts spontanément par MM. Jaccard et Chavannes, m'ont engagé à l'étendre davantage et à y comprendre les nombreux restes recueillis à Sainte-Croix par le zèle et la persévérance du docteur Cam-

(1) *Bull. Soc. Sc. nat. de Neuchâtel*, t. IV, p. 69 ; 1856.

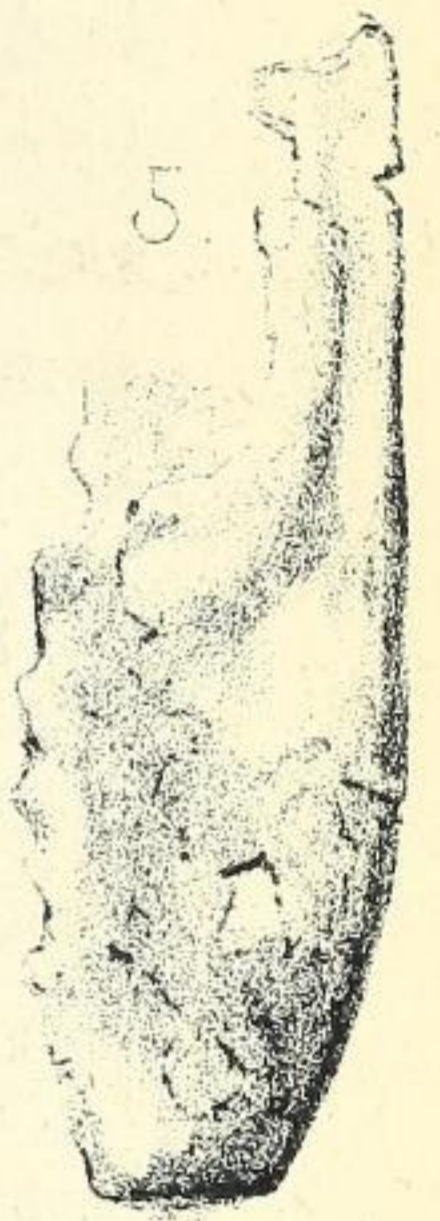
(2) *Journ. trimestr. Soc. Sc. nat. de Zürich*, t. XVIII, p. 193 ; 1873.



5.



8.



5.



9.



3.



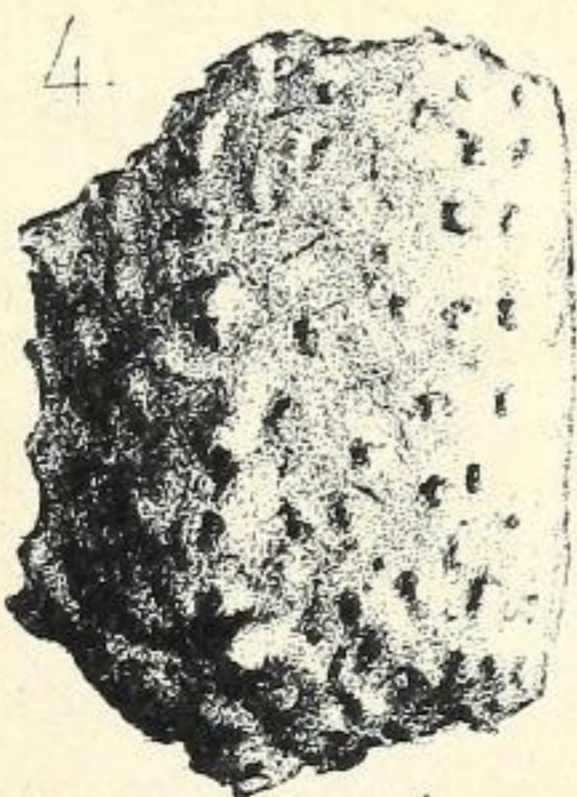
1.



3.



6.



4.



7.



2.



piche. Je suis parvenu ainsi à rassembler neuf espèces (dont cinq nouvelles) caractéristiques du Néocomien (1) du Jura Neuchâtelois et Vaudois, et en grande partie propres à ce terrain. Ce sont :

1. *Æglea Robineaui*, Trib.
2. *Callianassa infracretacea*, Trib.
3. *Glyphea Couloni*, Trib.
4. *Palæastacus macrodactylus*, Bell.
5. *Hoploparia Neocomensis*, Trib.
6. — *Latreillei*, (Rob.) Trib.
7. *Nephrops Geoffroyi*, Rob.
8. *Palæno dentatus*, (R.) Rob.
9. *Prosopon Campichei*, Trib.

Ces quelques espèces, dont trois (*Glyphea Couloni*, *Palæastacus macrodactylus*, *Hoploparia Latreillei*) se rencontrent déjà dans le Valanginien, forment une intéressante faunule, qui offre le plus d'analogie avec celle que Robineau-Desvoidy a décrite du même terrain de Saint-Sauveur en Puisaye. En effet, les quatre espèces non nouvelles (*Æglea Robineaui*, *Hoploparia Latreillei*, *Nephrops Geoffroyi*, *Palæno dentatus*) qui se trouvent chez nous, se rencontrent dans cette localité, fait qui prouve bien l'identité de l'horizon géologique de ces deux régions et surtout celle de leur faunule carcinologique. Le Néocomien du Nord de l'Allemagne, et du Hanovre en particulier, présente aussi une espèce (*Palæno dentatus*) commune avec celui de notre Jura. Enfin, les cinq nouvelles espèces que je décris dans ce travail, se rapprochent aussi, sans aucun doute, plus des formes de la craie inférieure en général, que de celles de la craie supérieure.

Afin de compléter ce travail pour lequel je réclame l'indulgence des membres de la Société, j'ai cru convenable de le faire suivre d'un catalogue des espèces de Crustacés décapodes macroures et anomoures qui se trouvent dans les terrains crétacés. J'ai emprunté en grande partie ce catalogue à l'excellente monographie de Schlüter (2), mais en la corrigeant et l'augmentant, surtout par l'intercalation des nouvelles espèces publiées depuis 1862.

Avant de terminer cette introduction, je dois encore adresser mes

(1) Je réserve ici le nom de *Néocomien proprement dit* (ancien Néocomien moyen) aux horizons des marnes de Hauterive et du calcaire jaune de Neuchâtel, laissant au Néocomien inférieur et au Néocomien supérieur les noms de *Valanginien* (ou *Valangien*) et d'*Urgonien* que l'on est convenu de leur donner. Je crois, en me servant de ces dénominations, ne donner lieu à aucun malentendu.

(2) *Les décapodes macroures du Cénomaniens et du Sénonien de Westphalie*, in *Journ. Soc. géol. d'Allemagne*, 1862.

352 DE TRIBOLET. — CRUSTACÉS NÉOC. DU JURA NEUCH. ET VAUDOIS. 1<sup>er</sup> juin  
sincères remerciements à M. le professeur Renevier, qui a bien voulu  
me communiquer les nombreux échantillons de Crustacés décapodes  
néocomiens de la collection de feu le docteur Campiche, de Sainte-  
Croix, collection qui a été acquise il y a quelques années par le Musée  
de Lausanne et qui y est actuellement conservée ; à M. A. Jaccard, pro-  
fesseur de géologie à notre Académie, qui a bien voulu me faire parvenir  
une carapace de *Palæno dentatus*, (R). Rob., conservée presque en  
entier et provenant des environs de notre ville ; enfin, à M. le pasteur  
S. Chavannes, de Bex, qui m'a communiqué quelques spécimens qu'il  
possède du Mormont, près La Sarraz.

## I. DÉCAPODES MACROURES.

### A. *Macroures cuirassés* ou *Locustiniens*.

#### 1. *ÆGLEA ROBINEAUI*, Trib.

Pl. XII, fig. 1.

*Æ.* sp. indet., Rob. (1).

Je n'hésite pas à rapporter à cette forme un fragment assez grand de  
céphalothorax. Le sillon qui sépare la région stomacale des régions  
cardiaque et branchiale, et qui est un des caractères les plus impor-  
tants du genre, se trouve distinctement marqué sur l'échantillon  
que je possède. Ce céphalothorax a une surface assez grossièrement  
granuleuse et me paraît, en général, identique à celui que Robineau  
a figuré dans son mémoire (pl. v, fig. 15) et qu'il n'a osé déterminer  
spécifiquement. En m'avouant ici moins prudent que lui, je me hasarde  
à donner à cette forme qui, quoique rare, semble cependant être carac-  
téristique des couches où elle se trouve, le nom d'*Æ. Robineaui*,  
Trib. J'espère que la détermination que je propose ici sera générale-  
ment reconnue.

Néocomien inférieur (Marnes de Hauterive) de Hauterive.— Musée de  
Neuchâtel.

### B. *Macroures fouisseurs* ou *Thalassiniens*.

#### 2. *CALLIANASSA INFRACRETACEA*. Trib.

Pl. XII, fig. 2.

Il y a peu de temps encore, les Callianasses étaient regardées

(1) *Mém. sur les Crustacés néocom. de Saint-Sauveur*, in *Ann. Soc. entomolog. de France*, 2<sup>e</sup> sér., t. VII, p. 95.

généralement comme caractérisant exclusivement les terrains crétacés moyens et supérieurs. Je suis, à ma connaissance du moins, le premier à signaler la présence de ce genre dans la craie inférieure. M. Alph. Milne-Edwards (1) pense même que l'espèce décrite par Quenstedt sous le nom de *Pagurus suprajurensis* (2) et provenant du jura supérieur, est une vraie Callianasse. Je mentionnerai enfin qu'Étallon a cru reconnaître une espèce de ce genre (*C. Bonjouri*) dans le Lias supérieur du département du Jura.

La *Callianassa infracretacea* (dont je possède sept mains privées de pouce) est sans aucun doute une espèce typique du genre. Sa main, qui est quelquefois régulièrement quadrilatère, est cependant à l'ordinaire légèrement rétrécie à sa partie supérieure (vers l'index) et déprimée, comme chez toutes les Callianasses en général. La face externe est régulièrement bombée, tandis que l'interne ne l'est qu'un peu vers le milieu, les bords de la main (le supérieur surtout) étant plus ou moins plats. Le bord externe est tranchant et ne porte pas de trace de trous ; l'interne, en revanche, est très-émoussé et garni d'une (ou de deux ?) ligne de poils. La surface de cette main est plus ou moins lisse, souvent rugueuse.

L'index est très-court et ne possède environ que le tiers de la longueur de la main ; il est très-déprimé et rétréci à sa partie supérieure.

La *C. Cenomaniensis*, A. M.-Edw., me semble être l'espèce la plus voisine de la *C. infracretacea*. Elle n'en diffère que par peu de caractères qui me paraissent cependant avoir une certaine importance spécifique. Ainsi la main et l'index (ce dernier surtout) sont bombés davantage et ont des bords plus ou moins dentelés. En outre, l'index est dans notre espèce plus déprimé et plus étroit, et la main offre à sa partie supérieure, à la base de l'index, un sinus.

La *C. Turtia*, Fritsch (3), ne possède pas de rangée de trous sur le côté interne de la main, ni de sinus à sa partie supérieure. L'index est aussi beaucoup plus large à sa base et plus pointu à son extrémité.

La *C. Archiaci*, A. M.-Edw., a une main ordinairement moins longue et un index beaucoup plus effilé.

Néocomien inférieur (marnes de Hauterive) de Sainte-Croix. — Musée de Lausanne (coll. Campiche).

(1) *Ann. Sc. nat.*, 1860, p. 344.

(2) *Paléontol.*, pl. xx, fig. 8 et 9.

(3) *Les Callianasses de la formation crétacée de Bohême*, in *Mém. Soc. royale de Bohême*, 1867.

3. GLYPHEA COULONI, *Trib.*

Pl. XII, fig. 3.

J'ai été longtemps dans l'indécision avant de savoir à quel genre rapporter de nombreuses pinces (16) très-fréquentes dans notre Néocomien inférieur et très-caractéristiques de ce terrain. Suivant la description excellente et détaillée que M. Alph. Milne-Edwards a donnée du genre *Callianasse*, j'ai cru pendant un moment pouvoir les ranger ici. En effet, voisines de ce groupe, elles s'en distinguent par les caractères suivants : la main, quoique cependant assez bombée sur ses deux faces, n'est pas extrêmement déprimée comme chez les *Callianasses* ; ses bords externe et interne ne sont point tranchants, ni garnis d'une série de petits trous destinés à la naissance des poils ; enfin, les condyles latéraux de la base du pouce, qui sont ordinairement à peine indiqués chez les *Callianasses*, paraissent être assez développés dans mes échantillons.

Le genre *Glyphea* de Herm. de Meyer me semble, en revanche, plus voisin d'eux que le genre précédent. Les pinces représentées à la planche III, fig. 24 et 25, de son ouvrage sur les *Nouveaux genres de Crustacés fossiles* (Stuttgart, 1840), offrent, sans aucun doute, le plus de ressemblance avec celles qui m'occupent, tant sous le point de vue de leur forme que sous celui de leurs ornements (1). C'est pour cela que je place dans ce genre, quoique avec réserve, ces pinces, qui me paraissent constituer une espèce nouvelle que je n'ai pu retrouver dans aucun des nombreux ouvrages et mémoires publiés sur les Crustacés fossiles.

La *G. Couloni* a une main ordinairement un peu plus large que longue, rarement quadrilatère, déprimée. Faces interne et externe peu et également bombées. Coupe transversale elliptique et assez allongée. Surface couverte d'une granulation inégale et variable, généralement disposée, vers la partie inférieure de la main surtout, en lignes plus ou moins obliques, ondulées et qui s'entrecroisent mutuellement. Le côté interne est muni à sa partie supérieure d'une rangée, souvent double, de dents petites et aiguës, munies à leur sommet de petits trous (probablement destinés au passage de poils) ; une denticulation plus ou moins fine et disposée irrégulièrement, sans aucune symétrie, couvre le

(1) Les espèces de Glyphées connues jusqu'ici sont toutes liasiques et jurassiques, à l'exception de la *G. neocomensis*, Rob., qui est néocomienne. Cette forme, qui n'est connue que par un fragment de la carapace, n'a pas été figurée et ne peut ainsi être rangée au nombre des espèces valables. Le seul type créacé de ce genre serait alors ma *G. Couloni*.



reste du côté ainsi que la partie extrême de la face interne et quelquefois, souvent même, le côté externe de la main.

L'index a la même longueur que cette dernière; il est court, trapu et plus ou moins obtus à son extrémité; son côté interne est légèrement tranchant.

Un seul de mes exemplaires offre un pouce de même taille et de même forme que l'index.

Je dédie cette espèce à M. Louis Coulon, directeur du Musée de notre ville; c'est non-seulement un hommage scientifique, mais surtout un témoignage d'attachement et de profonde reconnaissance.

Néocomien inférieur (1) (marnes de Hauterive) de Saint-Aubin, Hauterive, Sainte-Croix et Enteroches près La Sarraz. — Musées de Neuchâtel et de Lausanne (coll. Campiche), coll. Chavannes.

La *G. Couloni* se trouve déjà, beaucoup plus rare cependant, dans le Valanginien de Sainte-Croix.

#### C. Astaciens.

#### 4. PALÆASTACUS MACRODACTYLUS, Bell.

Pl. XII, fig. 4.

Je n'hésite pas à identifier avec cette espèce une main arrondie et très-légèrement déprimée, ayant pour coupe transversale un cercle peu allongé. Sa surface (à l'exception du dos qui en est dépourvu) est couverte d'une denticulation plus ou moins grossière, qui augmente de grandeur à mesure qu'elle se rapproche du côté interne et surtout de sa partie inférieure; elle est en outre disposée en lignes irrégulières et obliques.

Le *P. macrodactylus* se distingue du *P. Dixoni*, Bell, par l'uniformité et la régularité de la denticulation de sa main, qui dans cette dernière espèce se change en une vraie tuberculation des plus irrégulières.

L'*Enoploclytia heterodon*, Schlüt., diffère de notre espèce par sa taille beaucoup plus grande, ainsi que par sa denticulation moins forte (sur le côté interne de la main et là surtout à la partie inférieure) et plus régulièrement distribuée.

Enfin, je dois encore avouer que le *P. macrodactylus* est aussi un peu voisin de l'*Enoploclytia Leachi*, (Mant.) M'Coy, du moins au-

(1) Un seul de mes échantillons provient du Néocomien supérieur (calcaire jaune de Neuchâtel) de Sainte-Croix.

356 DE TRIBOLET. — CRUSTACÉS NÉOC. DU JURA NEUCH. ET VAUDOIS. 1<sup>er</sup> juin  
tant que les figures de l'excellente monographie de Reuss (1) peuvent  
me le faire présumer. La description qu'en donne ce savant s'applique-  
rait assez bien à mon fragment, si les exemplaires figurés n'en diffé-  
raient complètement.

Néocomien inférieur (marnes de Hauterive) de Sainte-Croix. — Musée  
de Lausanne (coll. Campiche).

Le *P. macrodactylus* se trouve déjà dans le Valanginien de cette  
même localité, où il paraît être assez fréquent.

5. HOPLOPARIA NEOCOMENSIS, Trib.

Pl. XII, fig. 5.

Je ne possède de cette espèce que deux pinces entières, quatre mains  
et plusieurs fragments du pouce et de l'index.

La main est un peu plus longue que large (environ une demi-fois)  
et en général un peu déprimée. Sa coupe transversale est elliptique-  
allongée et plus ou moins arrondie au poignet. Chez les jeunes indi-  
vidus, elle a la forme d'un quadrilatère; chez les vieux, d'un triangle  
allongé et rétréci vers le poignet. Les deux faces, interne et externe, sont  
également et assez bombées. Leur surface, ainsi que celle de l'index et  
du pouce, est primitivement recouverte d'une granulation uniforme et  
serrée, qui, chez les individus plus grands ou plus vieux, se change  
en autant de trous rangés en lignes plus ou moins irrégulières et obli-  
ques, indiquant la place d'autant de poils et donnant ainsi, à la  
partie inférieure de la main surtout, l'aspect d'une granulation inégale  
et variable. Le dos est comprimé en une carène marquée, large de 2  
à 3<sup>mm</sup> et séparée du reste de la main par deux sillons dont l'un assez  
profond et l'autre peu prononcé; cette carène, qui commence au poi-  
gnet où d'ordinaire elle n'est que peu indiquée, s'accentue insensible-  
ment jusqu'à la partie inférieure de l'index où elle est le plus prononcée,  
et offre des deux côtés deux espèces de fossettes allongées dont l'une  
s'étend presque jusqu'au poignet, tandis que l'autre est beaucoup plus  
courte et très-peu accentuée. Depuis cette partie de l'index jusqu'à son  
extrémité, ces sillons s'effacent de nouveau peu à peu, l'un presque tout  
de suite, l'autre un peu plus loin. Le côté interne de la main, ou celui  
opposé au dos, est muni d'une rangée de 8 à 10 dents plus ou moins  
déprimées, offrant à leur partie latérale supérieure une fente destinée  
probablement au passage de poils qui devaient couvrir en partie le  
corps et les pattes de ce crustacé. Ces dents paraissent se continuer

(1) Sur l'*Enoploclytia Leachi*, Décapode macroure de la formation crétacée, in  
*Mém. Acad. de Vienne*, VI; 1854.

en nombre indéterminé (vu le mauvais état de conservation de l'échantillon) sur le même côté du pouce.

L'index, qui possède la même longueur que la main, est déprimé et se termine insensiblement en une pointe légèrement obtuse. Son bord interne est pourvu d'une série de dents, dont les inférieures sont petites, coniques et émoussées, les supérieures plus grandes, assez obtuses et quelquefois comprimées.

Quant au pouce, dont je ne possède que la partie inférieure, il me paraît avoir la même forme et la même longueur que l'index. A la place des petites dents inférieures de ce dernier s'en trouve ici une plus grosse, en forme de bourrelet ; les autres sont semblables à celles de l'index. Des deux côtés de sa partie inférieure, à l'articulation, ce pouce possède encore deux dents plus ou moins pointues.

C'est avec l'*H. Edwardsi*, (Rob.) Trib. (1), que l'*H. Neocomensis* me paraît offrir le plus de ressemblance ; elle s'en rapproche, en effet, le plus par sa forme générale. Notre espèce a cependant un dos caréné lisse et possède une régularité plus grande dans la forme des dents de son index et de son pouce.

Les *H. Latreillei* et *H. Herbsti*, (Rob.) Trib., offrent aussi des analogies, mais moins marquées, avec l'*H. Neocomensis*. Toutes deux en diffèrent par leur main plus longue et leur dos non caréné. La première de ces espèces a les dents du côté interne de sa main plus espacées et prononcées ; la seconde en possède de plus petites et beaucoup plus nombreuses.

Le *Palæno dentatus*, (R.) Rob., me paraît être aussi rapproché de notre espèce que l'*H. Edwardsi* (2). Sa main a, en effet, tout-à-fait la même forme et ne s'en distingue absolument que par son dos non caréné et pourvu de dents.

L'*H. Neocomensis* est aussi plus ou moins voisine de l'*H. Saxbyi*, M'Coy (3). Elle en diffère par sa constitution générale moins forte et

(1) Les espèces décrites par Robineau sous le nom général de *Homarus* et dont Pictet a déjà mentionné l'incertitude des affinités génériques, me paraissent être de véritables *Hoploparia*. Je me permets donc de les mentionner ici sous ce nom.

(2) La main de cette espèce est complètement identique à celle du *Palæno dentatus*, de telle sorte que ces deux formes semblent n'en constituer qu'une seule. Robineau mentionne du reste déjà cette analogie, mais prouve en même temps, par la description de spécimens entiers, que ces deux espèces forment en réalité des types séparés et distincts, appartenant à des genres différents.

(3) Je ferai remarquer ici que les figures de Mac-Coy (*Ann. and Magaz. of nat. hist.*, 1854, pl. iv) et de Schlüter, qui doivent représenter toutes les deux cette espèce, ne se ressemblent point du tout. Un simple coup d'œil jeté sur les planches de ces deux mémoires suffira pour convaincre toute personne qui voudra bien s'en assurer. En effet, les différences qui séparent les deux exemplaires figurés me paraissent

par sa main un peu plus courte. L'index et le pouce, qui sont chez cette espèce de grandeur différente, ont ici une longueur égale ; ils sont du reste aussi déprimés, plus élancés et droits dans notre forme. En outre, les petits tubercules, qui sont épars sur la main et le pouce de l'espèce de Mac-Coy, manquent chez l'*H. Neocomensis*.

Néocomien inférieur (marnes de Hauterive) de Saint-Aubin, Hauterive et Sainte-Croix. — Musées de Neuchâtel et de Lausanne (coll. Campiche).

6. HOPLOPARIA LATREILLEI, (Rob.) Trib.

Pl. XII, fig. 6.

Je ne puis assimiler qu'à cette espèce un fragment de main plus ou moins arrondi à sa base et légèrement triangulaire à sa partie supérieure.

Néocomien inférieur (marnes de Hauterive) de Sainte-Croix. — Musée de Lausanne (coll. Campiche).

Cette espèce paraît être plus fréquente dans le Valanginien de cette même localité.

7. NEPHROPS GEOFFROYI, Rob. (1).

Pl. XII, fig. 7.

J'attribue à cette forme, avec plus ou moins de certitude, un fragment d'index qui paraît offrir tous les caractères désirés et me semble conforme à la description et surtout à la figure que Robineau donne de cette espèce.

Voisin de l'*Hoploparia Michelini*, (Rob.) Trib., le *N. Geoffroyi* s'en distingue par les dents de sa face interne déprimées et allongées dans le sens de la largeur, ainsi que par le manque de la grande dent triangulaire médiane.

Néocomien inférieur (marnes de Hauterive) de Saint-Aubin. — Musée de Neuchâtel.

trop considérables pour être exposées ici. Je me borne à constater seulement leur non-identité, et je propose pour l'espèce représentée par Schlüter le nom de *H. Schlüteri*, Trib. Cette forme, qui se rapproche encore plus de notre espèce que l'exemplaire figuré par Mac-Coy, en diffère par sa taille plus petite de moitié, ainsi que par les petits tubercules épars de la main et du pouce qui manquent chez elle.

(1) J'ignore les raisons pour lesquelles Robineau a placé le fragment qu'il représente (pl. v, fig. 11) dans ce genre. Faute de matériaux suffisants, je ne puis critiquer cette manière de voir et laisse par conséquent ce nom générique subsister. En général, on trouvera certainement curieux que Robineau le premier ait osé créer de si nombreuses espèces avec des fragments aussi incomplets que ceux que possède le Musée

## 8. PALÆNO DENTATUS, (R.) Rob.

Pl. XII, fig. 8.

*P. Rœmeri*, Rob. (1).

Le nouveau genre établi par Robineau sous le nom de *Palæno* me paraît n'offrir que peu de différences qui puissent servir à le séparer des Palémons de Fabricius; car les caractères sur lesquels le savant géologue et entomologiste français l'a basé ont une importance bien plutôt spécifique que générique. Ce sont, en effet, la présence d'un rostre plus long que la tête et caréné sur le dos, ainsi que la surface granuleuse de la carapace. Malgré cela, et avec l'appui de notre regretté F.-J. Pictet, qui regarde comme très-douteuse la présence de vrais Palémons dans la formation crétacée, je conserverai ce nom de genre et m'appliquerai maintenant à décrire le spécimen plus ou moins entier que je possède de cette espèce, c'est-à-dire un céphalothorax suivi de quelques anneaux abdominaux.

Cet échantillon, qui est moins bien conservé que l'exemplaire figuré par Rœmer (pl. XVI, fig. 24), mais mieux que celui de Robineau (pl. v, fig. 13), est de même grandeur que le premier et offre comme lui tous les plus petits détails de sa forme extérieure.

Un des caractères les plus distinctifs du *P. dentatus*, le rostre plus long que la tête et caréné sur la partie antérieure du dos, est, quoique peu marqué, cependant assez visible sur mon spécimen. Dans la description de cette espèce, Rœmer le mentionne comme étant muni de plusieurs dents dont on ne voit aucune trace sur sa figure. Robineau a-t-il pensé que le rostre de son exemplaire étant lisse, il avait affaire à deux espèces différentes? Pour ce qui me concerne, je donne la préférence à la figure de Rœmer et ne vois dans sa mention de dents couvrant ce rostre qu'une erreur malheureuse.

Je crois, en effet, qu'il faut plus ajouter foi à la représentation graphique d'un objet quelconque qu'à sa description qui souvent est des plus arbitraires. Schlüter a, du reste, déjà reconnu cette confusion, et, donnant la priorité au nom spécifique de Rœmer, il n'admet celui de Robineau que comme synonyme (2).

de la ville d'Auxerre. Faute de mieux et en attendant des échantillons plus complets, il fallait cependant bien les déterminer d'une manière quelconque. Aussi excusera-t-on volontiers ce savant et trouvera-t-on plus compréhensible que je suive ainsi ses traces.

(1) On ne doit pas confondre cette espèce avec le *Palæmon Rœmeri* de Lamarck, qui appartient au genre *Penæus* de la famille des Salicoques et qui, du reste, ne possède aucune analogie avec notre espèce.

(2) *Les fossiles de la format. crétacée du Nord de l'Allemagne*, Hanovre, 1841.

Le céphalothorax, qui est cylindrique et deux fois plus long que haut, est un peu comprimé et possède une surface finement granulée. Ses bords sont munis d'un épaissement auquel correspond, à côté et en dedans, une légère rainure. Environ vers le milieu du dos se trouve un sillon assez profond, en forme de selle, qui, recourbé un peu en avant, descend jusque vers le milieu latéral de la carapace. Parallèlement à celui-ci et un peu plus en avant, s'en trouve un autre qui, à partir de la région supérieure latérale de cette dernière, descend fortement recourbé jusqu'au milieu du bord de sa partie antérieure, immédiatement au-dessous des deux gros bourrelets carénés qui se trouvent de chaque côté du rostre. Quelques autres lignes plus courtes réunissent entre eux ces deux sillons, en formant ainsi des espèces de figures bourrelées qui ne sont pas bien propres à être décrites, mais dont l'excellente figure qui accompagne ce travail pourra donner une juste idée.

L'abdomen est composé d'un nombre indéterminé (vu le moindre état de conservation de cette partie de notre spécimen) d'anneaux qui ont tous une surface finement granulée comme le céphalothorax. Ils s'élargissent en s'arrondissant à leur partie inférieure et sont munis, sur toute leur étendue, d'un sillon interne situé à une assez grande distance du bord et suivant tous ses contours.

Néocomien supérieur (calcaire jaune) de Neuchâtel. — Coll. Jaccard.

## II. DÉCAPODES ANOMOURES.

### 9. PROSOPOON CAMPICHEI, Trib.

Pl. XII, fig. 9.

Le genre *Prosopon*, reconnu dès l'abord comme appartenant à l'ordre des Crustacés décapodes, a été regardé successivement comme un macroure, un anomoure ou enfin un brachyure. H. de Meyer, qui créa ce genre en 1835, ne lui assigna primitivement pas la place qu'il devait occuper dans un de ces trois sous-ordres. Ce fut Bronn qui le premier constata sa parenté avec le groupe des *Hippa*, Fabr.; ainsi les *Prosopon* furent définitivement classés parmi les anomoures (famille des Ptérygures hippiens).

Dans la collection Campiche conservée au Musée de Lausanne et que M. Renevier a si obligeamment mise à ma disposition, je trouve trois échantillons d'un *Prosopon* bien caractérisé, avec l'inscription de *P. tuberosum*, Mey., provenant de M. Campiche lui-même. En comparant ces exemplaires avec les figures compliquées que de Meyer a données de son espèce, il ne viendra à personne l'idée de confirmer cette déter-

mination. Il est vrai que le *P. tuberosum* étant la seule espèce crétacée du genre connue jusqu'ici, M. Campiche voulait, à tort ou à raison, lui assimiler les restes qu'il avait trouvés dans les environs de Sainte-Croix. Sans aucun doute, ces spécimens, assez bien conservés du reste, doivent former une nouvelle espèce, que je me permets de dédier à la mémoire du savant géologue de Sainte-Croix.

Le *P. Campichei*, qui offre le plus de ressemblance avec le *P. simplex*, Mey., de l'oxfordien, possède une carapace beaucoup moins compliquée et plus lisse que celle du *P. tuberosum*, qui, comme nous venons de le voir, était jusqu'ici la seule espèce crétacée du genre. Le céphalothorax est assez bombé, légèrement plus long que large et couvert d'une fine granulation. Sa partie supérieure est un peu rétrécie, l'inférieure est droite. Les segments supérieur et médian sont fortement carénés à leur bord externe, tandis que l'inférieur est régulièrement arrondi. Les deux sillons latéraux qui séparent en général la carapace des *Prosopon* en trois parties, sont ici également prononcés et aussi un peu courbés en arrière. Le supérieur possède vers son milieu une légère inflexion secondaire en arrière, à laquelle correspond, à la partie inférieure du premier segment, un bourrelet très-déprimé qui d'ordinaire n'est pour ainsi dire pas marqué. Le sillon inférieur est courbé en arrière parallèlement au premier, mais possède une inflexion secondaire triangulaire et peu accentuée, qui limite aussi un bourrelet du segment médian pénétrant en forme de coin dans le segment inférieur. Des deux côtés de ce bourrelet partent, depuis le sillon inférieur jusque vers la moitié du segment médian (et perpendiculairement à celui-ci), deux courtes rainures terminées par deux autres de même longueur, qui sont parallèles à l'inflexion secondaire du sillon supérieur. — Tels sont, aussi bien qu'ils peuvent être décrits, les caractères spécifiques du *Prosopon Campichei*.

Néocomien inférieur (marnes de Hauterive) de Sainte-Croix. — Musée de Lausanne (coll. Campiche).

## CATALOGUE

### DES ESPÈCES CRÉTACÉES DE DÉCAPODES MACROURES ET ANOMOURES.

#### I. — Macroures.

##### A. — LOCUSTINIENS.

1. *Galathea*, Fabr., 1798.

— *antiqua*, Risso. — Craie sup.

— *Lupia*, Rob. — Néocomien.

2. *Eryon*, Desm., 1822.  
— sp. indét. (1). — Craie sup. ?
3. *Æglea*, Leach, 1814.  
— *Robineaui*, Trib. — Néocomien.
4. *Scyllarus*, Fabr., 1798.  
— *Mantelli*, Desm. (non figuré). — Craie sup. ?
5. *Podocrates*, Becks, 1850 (*Thenops*, Bell, 1850).  
— *Dülmensis*, Becks. — Sénonien.  
— *Schlüteri* (2), Trib. — Craie sup.
6. *Palinurus*, Münst., 1839.  
— *unicatus*, Phill. — Craie inf.  
— *quadricornis*, Fabr. — Craie sup.  
— *Baumbergicus*, Schlüt. — Sénonien.

## B. — THALASSINIENS.

1. *Callianassa*, Leach, 1814 (*Mesostylus*, Bronn, 1852).  
— *Faujasi* (Desm.) M.-Edw. — Sénonien et Danien.  
— *antiqua*, Otto. — Sénonien.  
— *Archiaci*, A. M.-Edw. — Turonien.  
— *Bohemica*, Fritsch. — Turonien.  
— *brevis*, Fritsch. — Sénonien.  
— *Cenomanensis*, A. M.-Edw. — Cénomaniensien.  
— *elongata*, Fritsch. — Turonien.  
— *gracilis*, Fritsch. — Sénonien.  
— *Turtiæ*, Fritsch. — Cénomaniensien.
2. *Meyeria*, Mac-Coy, 1849.  
— *magna*, M'Coy. — Aptien.  
— *ornata*, (Phill.) M'Coy. — Aptien.
3. *Glyphea*, H. de Meyer, 1840.  
— *Neocomensis*, Rob. (non figurée). — Néocomien ?  
— *Couloni*, Trib. — Valanginien et Néocomien.  
— *cretacea*, M'Coy. — Cénomaniensien.

(1) J'ai ici en vue l'espèce indéterminée mentionnée dans les ouvrages de Morris (*Catalog.*, p. 73) et Mantell (*Sussex*, pl. cxxix, fig. 2). Schlüter la cite comme provenant de Desmarests ; mais cela doit sans doute être une erreur, car cet auteur ne décrit, dans son ouvrage sur les Crustacés fossiles, qu'une espèce jurassique de son nouveau genre.

(2) Je propose ce nom pour l'espèce indéterminée figurée par Geinitz dans son ouvrage sur la *Formation crétacée en Saxe*, Leipzig, 1850, pl. xii, fig. 4. Suivant Schlüter cette forme se distinguerait facilement du *Dülmensis*, l'autre espèce crétacée.



4. *Gebia* (1), Leach, 1814.
  - *digitata*, Rob. — Néocomien.
  - *Meyeri*, Rob. — Néocomien.
  - *Münsteri*, Rob. — Néocomien.
5. *Thalassina* (2), Latr., 1816.
6. *Axia* (3), Leach, 1814.

## C. — ASTACIENS.

1. *Astacus*, L., 1735.
  - *mucronatus*, Phill. — Craie inf.
  - *grandidactylus*, (Rob.) A. M.-Edw. — Néocomien.
2. *Palæastacus*, Bell, 1850.
  - *Dixoni*, Bell. — Turonien.
  - *macrodactylus*, Bell. — Valanginien, Néocomien ; — Turonien.
3. *Nephrops*, Leach, 1814.
  - *Geoffroyi*, Rob. — Néocomien.
  - *Salviensis*, Rob. — Néocomien.
4. *Palæno*, Rob., 1849.
  - *dentatus*, (R.) Rob. — Néocomien.
5. *Hoploparia* (4), Mac-Coy, 1849.
  - *prismatica*, M'Coy (non figurée). — Aptien.
  - *longimana*, (Sow.) M'Coy. — Craie sup.

(1) M. Alph. Milne-Edwards, auquel nous devons de si excellentes études sur les Crustacés fossiles en général, me paraît avoir poussé trop loin la critique au sujet des trois espèces que Robineau a cru devoir placer dans le genre Gébie et qu'il rapprocherait plutôt des Crangons, c'est-à-dire des Salicoques, sans toutefois citer plus exactement le genre de cette famille auquel ces prétendues Gébies devraient être assimilées. Examinées de près, les raisons que ce savant met en avant pour éliminer ces espèces du genre *Gebia*, ne me semblent pas suffisantes et ont bien plutôt une importance spécifique que générique. C'est pour cela que jusqu'à preuves plus évidentes du contraire, je me permets de laisser subsister telles quelles ces trois espèces de Robineau. La diagnose que M. Milne-Edwards donne des Gébies (*Hist. nat. Crustacés*, II, p. 312) me fait encore persister dans cette opinion.

(2) La *Th. grandidactylus*, Rob., n'est, selon M. A. Milne-Edwards, que l'article basilaire, avec une partie de la tige de l'antenne externe, d'un *Astacus*.

(3) Ce genre n'a jusqu'ici pas encore été trouvé à l'état fossile. La main très-incomplète publiée par Robineau sous le nom d'*A. cylindrica*, Rob., est, comme l'a du reste déjà fait justement remarquer M. A. Milne-Edwards, un fragment de crustacé complètement indéterminable.

(4) J'ai déjà mentionné précédemment les raisons qui m'engagent à ranger dans le genre *Hoploparia* les différentes espèces publiées par Robineau sous le nom de *Homarus*. Du reste, il est fort probable que les formes décrites ainsi appartiennent en réalité à plusieurs genres. Je laisse à des études subséquentes le soin de vérifier cela.

5. *Hoploparia Saxbyi*, M'Coy. — Craie sup.

- *Beyrichi*, Schlüt. — Sénonien.
- *Edwardsi*, (Rob.) Trib. — Néocomien.
- *Blainvillei*, (Rob.) Trib. —
- *Bosci*, (Rob.) Trib. —
- *Cottaldi*, (Rob.) Trib. —
- *Cuvieri*, (Rob.) Trib. —
- *Desmaresti*, (Rob.) Trib. —
- *Fabricii*, (Rob.) Trib. —
- *Guerini*, (Rob.) Trib. —
- *Herbsti*, (Rob.) Trib. —
- *Lamarcki*, (Rob.) Trib. —
- *Latreillei*, (Rob.) Trib. —
- *Linnei*, (Rob.) Trib. —
- *Lucasi*, (Rob.) Trib. —
- *Michelini*, (Rob.) Trib. —
- *Orbigny*, (Rob.) Trib. —
- *Sowerbyi*, (Rob.) Trib. —

6. *Oncopareia*, Bosq., 1853.

- *Bredai*, Bosq. — Craie sup.
- *heterodon*, Bosq. — Craie sup.

7. *Nymphæops*, Schlüt., 1862.

- *Cæsfeldiensis*, Schlüt. — Sénonien.
- *Sendenhorstensis*, Schlüt. — Sénonien.

8. *Enoploclytia*, Mac-Coy, 1849.

- *Leachi*, (Mant.) M'Coy. — Cénom., Turon., Sénonien.
- *brevimana*, M'Coy (non figurée). — Turonien.
- *Imagei*, M'Coy (non figurée). — Craie sup.
- *heterodon*, Schlüt. — Sénonien.

9. *Cardirrhynchus*, Schlüt., 1862.

- *spinosus*, Schlüt. — Sénonien.

D. — SALICOQUES.

1. *Pseudocrangon*, Schlüt., 1862.

- *tenuicaudus*, (Lamarck) Schlüt. — Sénonien.

2. *Penæus*, Fabr., 1798.

- *Ræmeri*, (Lamarck) Schlüt. — Sénonien.

3. *Oplophorus*, M.-Edw., 1837.

- *Lamarcki*, Schlüt. — Sénonien.

II. — *Anomoures.*1. *Dromiopsis*, Reuss, 1859.

- *rugosa*, (Schl.) Reuss. — Danien.
- *elegans*, Steenstr. et F. — Danien.
- *lævior*, Steenstr. et F. — Danien.
- *minuta*, Reuss. — Danien.

2. *Notopocorystes*, Mac-Coy, 1849.

- *Bechei*, M'Coy. — Gault.
- *Carteri*, M'Coy. — Gault.
- *Mantelli*, M'Coy. — Gault.
- *Mülleri*, de Binkh. — Craie sup.

3. *Eumorphocorystes*, de Binkh., 1857.

- *sculptus*, de Binkh. — Danien.

4. *Prosopon*, H. de Meyer, 1840.

- *Campichei*, Trib. — Néocomien.
- *tuberosum*, Mey. — Valanginien.

*Sur l'âge des sels gemmes de la Moldavie,*  
par M. H. Coquand.

On lit, à la page 245 du *Bulletin* (séance du 4 avril 1872), un entre-filet de M. Boué annonçant que M. Fœtterle « lui a communiqué que » le gîte du sel de Valachie doit être, d'après les fossiles, du même » âge, ou *presque* du même âge, que celui de Wieliczka. »

Le communiqué, d'un laconisme parfait, comme on peut en juger, se termine par ces mots : « Qu'en dira Coquand ? »

A cette première interpellation, qui ne s'appuyait que sur l'autorité d'un savant en laquelle M. Boué, et à juste titre, plaçait plus de confiance qu'en la mienne, il m'aurait été facile de répondre : 1<sup>o</sup> Que je ne me suis occupé, dans mon travail critiqué (1), que des sels gemmes de la Moldavie et non de ceux de la Valachie ; 2<sup>o</sup> que je considère les premiers comme de date oligocène d'après les arguments fournis par la stratigraphie d'abord, par la paléontologie ensuite, tandis que M. Boué, qui ne connaît pas la Moldavie et qui prend sous son égide l'opinion d'un tiers qui ne la connaît pas plus que lui, les profile d'emblée dans l'étage miocène d'après le témoignage de certains foraminifères qui ne sont déterminés ni génériquement ni spécifiquement. C'est, à mes yeux, un argument de la valeur de celui avancé, dans ces dernières années, par quelques géologues français, lesquels, se refusant à recon-

(1) H. Coquand, *Sur les gîtes de pétrole de la Valachie et de la Moldavie et sur l'âge des terrains qui le contiennent* (*Bull. Soc. géol. de Fr.*, t. XXIV, p. 505; 1867).